



PIC-IAE 2026
Investir dans les compétences des salariés pour répondre aux enjeux du secteur de la construction



PIC-IAE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le **Plan d'Investissement dans les Compétences – Insertion par l'Activité Économique (PIC-IAE)**, est un dispositif porté par la **DGEFP**, visant à soutenir le développement des compétences des salariés en parcours d'insertion au sein des **Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)**.

Constructyts vous accompagne dans vos démarches.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le **PIC-IAE** s'adresse à tous les salariés en **parcours d'insertion** au sein des :

- Entreprises d'insertion (EI)
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Publics particulièrement concernés :

- personnes en **situation d'exclusion**
- personnes confrontées à l'**illettrisme**
- **seniors** souhaitant rebondir professionnellement

✗ Ne sont pas éligibles :

- Les contrats de professionnalisation
- Les contrats d'apprentissage



QUEL FINANCEMENT ?

Le dispositif permet de financer tout ou partie des frais de formation, vous permettant de **réduire votre reste à charge**.

Taille Entreprise	Coûts pédagogiques	Frais annexes	Rémunération
≤ 250 ETP	70 %	70 %	EI : 9,1 €/h ACI : 1,3 €/h
> 250 ETP	60 %	60 %	EI : 7,8 €/h ACI : 1,3 €/h





POURQUOI S'ENGAGER ?

Avec le PIC-IAE, accompagnez vos salariés dans l'acquisition de compétences et soutenez leur parcours vers un emploi durable !

Des compétences concrètes et transférables

Les salariés développent des compétences techniques et transversales adaptées aux métiers de la construction pour faciliter leur insertion professionnelle.

Un accès facilité aux formations certifiantes

Le dispositif ouvre l'accès à des formations certifiantes souvent difficiles d'accès pour des personnes éloignées de l'emploi.

Un engagement pour l'emploi et le territoire

Le PIC-IAE contribue à répondre aux besoins en compétences du secteur et renforce la dynamique d'insertion professionnelle sur votre territoire.



QUELLES ACTIONS FINANCEES ?

Le principe clé : toute action qui développe des **compétences transférables** et s'inscrit dans le **projet professionnel du salarié, en présentiel, à distance ou en situation de travail (AFEST)**, peut être financée.

1. Compétences clés

- ✓ Renforcement des **savoirs de base** (lire, écrire, compter)
- ✓ Développement des **compétences numériques**
- ✓ **Lutte et prévention contre l'illettrisme**
- ✓ Actions d'adaptation au poste de travail et de **maintien dans l'emploi**
- ✓ Actions d'**insertion ou de réinsertion professionnelle**

2. Formations professionnalisantes

- ✓ **Formations certifiantes et qualifiantes**
- ✓ Développement de compétences techniques et transversales

3. Valorisation des compétences

- ✓ **Bilans de compétences**
- ✓ Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

4. Mobilité professionnelle

- ✓ **Permis de conduire**, si nécessaire au projet professionnel

**Contactez votre
Conseiller Constructys
pour en savoir plus**

